

Informations sur l'outplacement et le conseil en formation

Licenciement
individuel



Apprendre et grandir ensemble



Contenu

- 3 > Vous avez été licencié. Qui va vous aider ?
- > Cefora et l'outplacement
- > Un reclassement par des professionnels

Outplacement

- 4 > Que me propose Cefora ?
- 7 > Quel est le planning ?
- > Le programme d'outplacement : tout ce dont vous pouvez bénéficier
- 9 > Vous avez trouvé un nouvel emploi ?

Conseil en formation

- 10 > Offre de formation de Cefora
- 14 > Documents à remplir pendant et à la fin de votre programme d'outplacement
- 15 > Personnes de contact

Information concernant l'outplacement: licenciement individuel

Vous avez été licencié. Qui va vous aider?

Actuellement, vous vivez probablement une situation peu confortable. Grâce à Cefora, vous allez bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien de qualité : c'est le reclassement professionnel. Cefora va transformer votre licenciement en un projet professionnel. **Objectif de ce projet : retrouver un emploi.**

Bien sûr, il faut tenir compte de vos compétences, de vos envies et de vos motivations. Vous avez les atouts, Cefora est là pour les valoriser.

Cefora et l'outplacement

Cefora est le centre de formation sectoriel de la Commission Paritaire Auxiliaire pour Employés (commission paritaire 200) et a pour but de promouvoir la formation et l'emploi.

Les partenaires sectoriels ont chargé Cefora d'organiser le reclassement professionnel des employés licenciés pour les entreprises appartenant à la commission paritaire 200. Dans ce cadre, Cefora reprend à sa charge toutes les obligations des employeurs prévues par la législation. Nous avons élaboré un programme d'accompagnement à cet effet en collaboration avec des partenaires d'outplacement professionnels.

Un reclassement par des professionnels

Cefora vous offre un programme d'outplacement professionnel et complet. Ce programme s'appuie sur un encadrement réalisé par des consultants spécialisés. Ceux-ci vous accompagnent dans votre recherche d'emploi et vous dispensent des conseils en formations, en adéquation avec vos objectifs personnels, afin de vous perfectionner.



Apprendre et grandir ensemble



Accompagnement professionnel

Tous nos coachs travaillent pour des bureaux d'outplacement spécialisés, qui répondent à toutes les exigences réglementaires pour pouvoir exercer ces activités. Nos coachs sont là pour analyser votre situation, pour vous aider, pour vous conseiller et pour vous guider. À la fin de cette brochure, vous trouverez les coordonnées de votre bureau d'outplacement et de votre coach attitré.

Conseils en formation

En outre, nos conseillers en formation vous conseillent sur les différentes possibilités de formation au sein et en dehors de Cefora. Vous trouverez les coordonnées de votre conseiller en formation à la fin de la brochure.

Outplacement

Que me propose Cefora ?

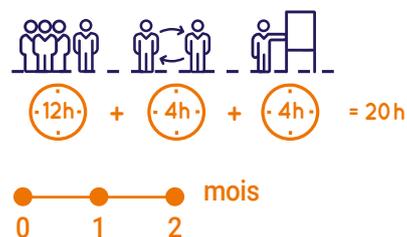
Vous avez reçu une lettre ou un e-mail de confirmation avec la catégorie applicable dans votre cas.

Catégorie 1

1/12ème de la rémunération annuelle est de 3.000 € maximum > Valeur de l'offre de reclassement professionnel 3.000 €

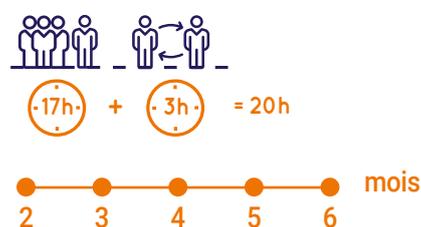
>> phase 1

Pendant les deux premiers mois, vous bénéficiez de 12 heures d'accompagnement en groupe, de 4 heures d'accompagnement individuel et de 4 heures de conseils en formation.



>> phase 2

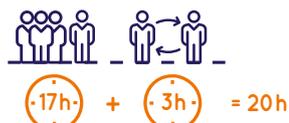
Pendant les quatre mois suivants, vous bénéficiez de 17 heures d'accompagnement en groupe et de 3 heures d'accompagnement individuel.





» **phase 3**

Pendant les six derniers mois, vous bénéficiez à nouveau de 17 heures d'accompagnement en groupe et de 3 heures d'accompagnement individuel.



Catégorie 2

1/12ème de la rémunération annuelle se situe entre 3.001€ et 4.200

» Valeur de l'offre de reclassement professionnel 4.200 €

» **phase 1**

Pendant les deux premiers mois, vous bénéficiez de 9 heures d'accompagnement en groupe, de 7 heures d'accompagnement individuel et de 4 heures de conseils en formation.



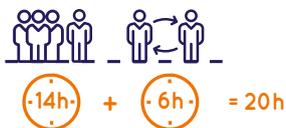
» **phase 2**

Pendant les quatre mois suivants, vous bénéficiez de 14 heures d'accompagnement en groupe et de 6 heures d'accompagnement individuel.



» **phase 3**

Pendant les 6 derniers mois, vous bénéficiez à nouveau de 14 heures d'accompagnement en groupe et de 6 heures d'accompagnement individuel.





Catégorie 3

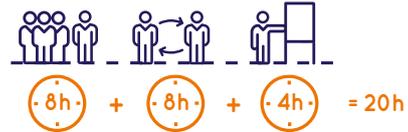
1/12ème de la rémunération
annuelle est de 4.201 € minimum



Valeur de l'offre de reclassement
professionnel 5.500 €

>> phase 1

Pendant les deux premiers mois, vous bénéficiez de 8 heures d'accompagnement en groupe, de 8 heures d'accompagnement individuel et de 4 heures de conseils en formation.



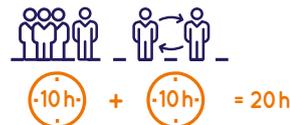
>> phase 2

Pendant les quatre mois suivants, vous bénéficiez de 10 heures d'accompagnement en groupe et de 10 heures d'accompagnement individuel.



>> phase 3

Pendant les six derniers mois, vous bénéficiez à nouveau de 10 heures d'accompagnement en groupe et de 10 heures d'accompagnement individuel.



Quel est le planning ?

Tout est mis en œuvre pour vous offrir un bon équilibre entre accompagnement en groupe et accompagnement individuel. En fonction de votre situation personnelle, votre coach détermine avec vous la forme que doit prendre votre accompagnement individuel.

Le programme d'outplacement: tout ce dont vous pouvez bénéficier

phase 1 20 heures réparties sur 2 mois

- Soutien psychologique après le licenciement.
- Etablissement d'un bilan des compétences personnalisé.
- Développement d'une stratégie personnalisée pour retrouver un emploi.
 - Comment exploiter les différents canaux de recherche d'emploi ? (internet, réseaux sociaux, réseau personnel...)
 - Comment s'inscrire sur les sites d'offres d'emploi ?
 - Comment rédiger un bon CV et une lettre de motivation convaincante ?
- Préparation aux entretiens d'embauche et aux tests.
- Soutien logistique et administratif.
- Conseil en formation (voir page suivante pour plus de détails).

phase 2 20 heures réparties sur 4 mois

- Approfondissement de la première phase.
- Accompagnement avec l'accent sur la négociation du nouveau contrat de travail.
- Soutien logistique et administratif.

phase 3 20 heures réparties sur 6 mois

- Approfondissement de la première et de la deuxième phase.
- Accompagnement avec l'accent sur la négociation du nouveau contrat de travail.
- Soutien logistique et administratif.



Outplacement et conseil en formations
» licenciement individuel
offre en 3 catégories



Vous avez trouvé un nouvel emploi?

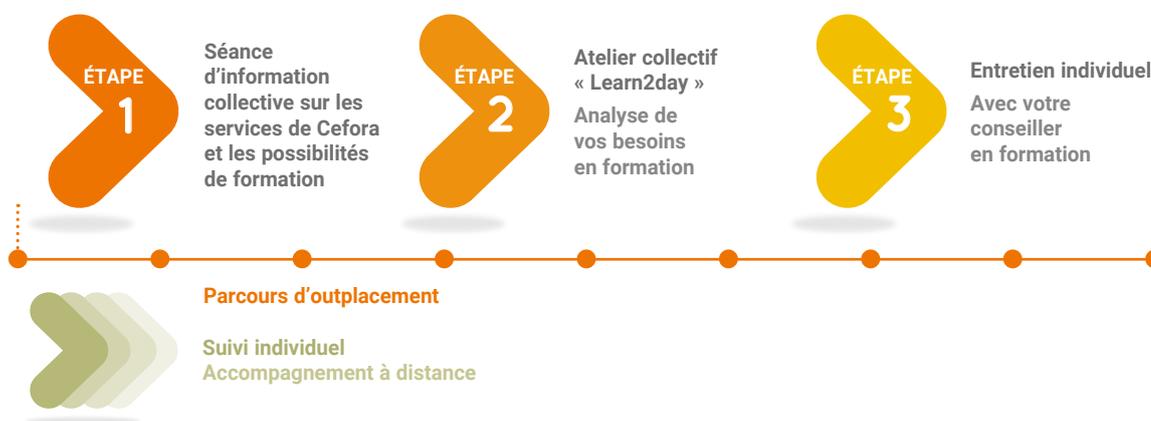
Félicitations ! L'outplacement prend fin à ce moment-là.

Imaginons que vous perdiez votre nouvel emploi dans les trois mois : vous pourriez alors reprendre votre procédure d'outplacement. Pour ce faire, vous devez nous faire parvenir une demande écrite dans le courant du mois.

Le programme d'accompagnement prend fin lorsque la période prévue au départ, et déterminée par le programme suivi, est écoulée.

Conseil en formation

En tant que participant au programme d'outplacement, vous êtes accompagné(e) par un conseiller en formation de Cefora. Ce spécialiste de la formation vous donnera de plus amples explications sur les possibilités de formation chez Cefora, mais dans d'autres centres de formation également. Le conseiller en formation joue donc un rôle crucial dans l'identification de vos besoins en formation.



Ce service de conseil en formation se déroule en 3 étapes.

- étape 1** Une séance d'information collective sur les services de Cefora et les possibilités de formation chez Cefora et dans d'autres centres de formation.
- étape 2** Un atelier interactif « Learn2day » qui vous pousse à réfléchir à vos besoins en formation.
- étape 3** Un entretien individuel avec votre conseiller en formation pour déterminer précisément vos besoins et les possibilités de formation qui s'offrent à vous.

➤ En plus de ces rendez-vous fixes, vous pouvez consulter votre conseiller en formation à tout moment au sujet d'une inscription ou pour toute question en lien avec les formations.



Offre de formation de Cefora

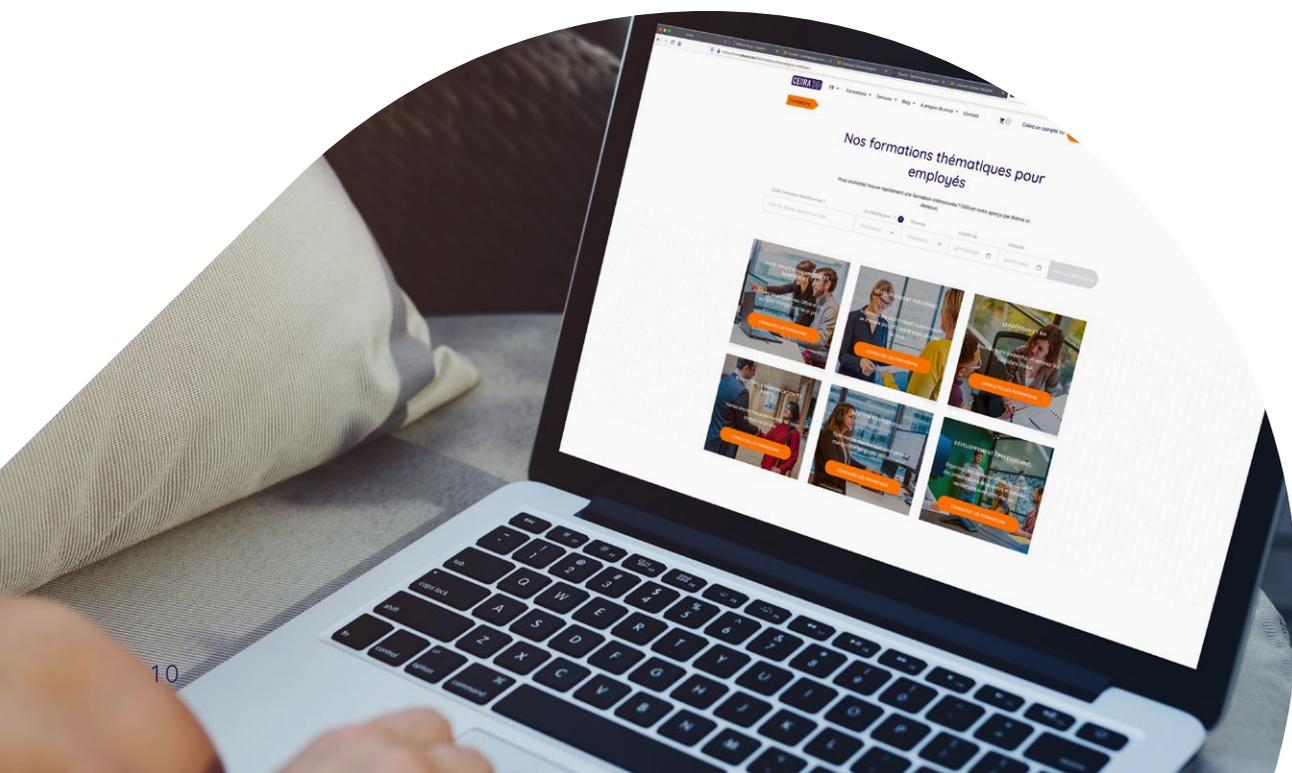
Vous avez accès gratuitement à l'offre de formation complète de Cefora pendant 12 mois à dater du début de votre programme de reclassement professionnel. L'offre de formation de Cefora se divise en 2 catégories : les formations courtes pour les employés et les formations longues pour les chercheurs d'emploi.

1 Formations courtes pour les employés

- Ces formations sont courtes et traitent d'un sujet spécifique.
- Une offre très diversifiée de formations réparties en différentes thématiques (voir <https://www.cevora.be/fr/formations/thematiques-employes>).
- Formations en français, néerlandais et anglais.
- Classiques ou en ligne.
- Vous retrouverez toutes les formations, localisations des formations et détails sur www.cevora.be.

Une des formations de notre offre vous intéresse ?

- Choisissez la date et le lieu qui vous conviennent le mieux.
- Demandez à votre conseiller en formation de vous inscrire.
- Vous pouvez vous inscrire à 6 formations maximum en même temps.
- Si d'aventure vous ne pouviez plus participer, prévenez Cefora au numéro de téléphone 02 889 42 00.



Formations courtes pour les employés

thèmes



Suite Office et compétences numériques

Utilisez les programmes Office et vos appareils mobiles comme un pro.



Développement professionnel

Organisez des réunions efficaces, donnez des présentations attrayantes et travaillez rapidement avec votre équipe.



Développement personnel

Aigüisez votre esprit créatif, communiquez de manière plus efficace et soyez plus sûr de vous.



Langues

Améliorez vite votre maîtrise professionnelle du néerlandais, de l'allemand, de l'anglais ou du français.



Marketing, communication et vente

Vantez encore mieux les mérites de votre produit ou service.



Bien-être

Débarassez-vous du stress, évitez les douleurs corporelles et sentez-vous mieux dans votre peau.



Leadership et RH

Boostez votre leadership et recrutez les candidats idéaux.



Formations IT techniques

Restez à la page avec nos formations IT techniques : de la programmation et la cybersécurité à l'analyse et la data science.



Gestion d'entreprise

Optimisez la manière dont vous gérez le changement, les projets et l'innovation.



Comptabilité et finances

Tenez votre administration à jour et prenez des décisions financières saines pour votre entreprise.



2 Formations longues pour les chercheurs d'emploi

- Il s'agit ici de formations de jour à temps plein qui vous forment à un métier spécifique.
- Une offre variée axée sur 8 secteurs d'avenir.
- Formations en français et en néerlandais.
- Ces formations comportent une partie théorique (en moyenne 3 à 9 mois) ainsi qu'un stage non rémunéré de plusieurs semaines en entreprise. Le stage est l'occasion pour vous de mettre en pratique vos acquis théoriques. Vous recevez en outre un coaching professionnel pour trouver un lieu de stage et un emploi.
- Vous retrouverez toutes les formations, localisations des formations et détails sur www.cefora.be.

Vous êtes intéressé(e) par une formation ?

- Assurez-vous d'être inscrit(e) comme chercheur d'emploi.
- Discutez de vos envies avec votre conseiller en formation.
- Soumettez votre candidature à l'organisateur de la formation. Vous serez ensuite convié(e) à une séance d'info et à un entretien de motivation.
- Votre parcours d'outplacement prend fin dès que vous êtes retenu(e) pour une formation.



Formations longues pour les chercheurs d'emploi

secteurs



IT

Le monde de l'IT est aussi varié qu'étendu et reste en perpétuelle évolution. C'est le secteur d'avenir par excellence.



Bureaux d'études et de construction

Développez vos compétences dans un travail sur chantier ou dans un bureau d'études.



Recrutement et sélection

Recrutez et sélectionnez les meilleurs candidats auprès de votre portefeuille d'entreprises.



Support RH et management

Combinez communication et chiffres dans une fonction de soutien RH ou de gestion.



Vente et service client

Développez votre sens commercial pour un emploi dans la vente ou l'après-vente.



Marketing et communication

Exploitez vos talents dans le monde de la communication et du marketing.



Administration

Pour ceux qui jonglent avec les chiffres et sont prêts à relever un défi administratif.



Consultant en titres-services

Préparez-vous à jouer un rôle clé entre le client et l'aide à domicile.



Autres possibilités de formation

Le conseiller en formation peut également vous rediriger vers d'autres fournisseurs de formations :

- » VDAB, Forem, Bruxelles Formation
- » Enseignement
- » Autres centres de formation

Primes

Vous avez envie de suivre à vos propres frais une formation qui rentre dans le cadre de votre projet professionnel, mais qui n'est pas incluse dans l'offre de Cefora ? Vous avez droit à une intervention financière de 375 € sous certaines conditions. Parlez-en à votre conseiller en formation. Il vous aidera volontiers à remplir les formulaires de demande.

Documents à remplir pendant et à la fin de votre programme d'outplacement

» Tableau d'enregistrement des heures du bureau d'outplacement

Après chaque contact avec votre coach, vous signez une liste de présence.

» Tableau d'enregistrement du conseiller en formation

Après chaque contact avec votre conseiller en formation, vous signez la liste de présence.

» Formulaire d'évaluation

A la fin de votre programme d'outplacement, votre coach vous enverra un lien vers un formulaire d'évaluation à compléter en ligne.

» Formulaire de suivi

6 mois après votre programme d'outplacement, Cefora vous fera parvenir un formulaire de suivi, vous demandant quelle est votre situation professionnelle actuelle.

Personnes de contact

Cefora

Votre conseiller en formation

Prénom & Nom

Numéro de téléphone

E-mail

Bureau d'outplacement

Votre coach

Prénom & Nom

Numéro de téléphone

E-mail

Si vous n'êtes pas satisfait(e) de nos services, ou si vous voulez introduire une plainte que vous ne désirez pas adresser au préalable à votre coach en outplacement ou votre conseiller en formation, n'hésitez pas à contacter Cefora par e-mail à cette adresse : ombudsman@cefora.be.



Cefora aide les employé(e)s à se préparer aux métiers de demain. Des métiers et talents dont les entreprises ont besoin pour rester dynamiques. Comment ? Grâce à des expériences d'apprentissage vous permettant de développer vos talents et qui vous aident à véritablement progresser.

Il y a 1 chance sur 4 que votre employeur ait déjà cotisé pour notre offre de formations. En effet, nous nous focalisons sur les 60 000 entreprises et 500 000 employés qui font partie de la commission paritaire 200 – c'est cette commission paritaire qui finance notre fonctionnement. Ce qui signifie que 1 employé(e) sur 4 en Belgique peut bénéficier de nos services.

Cefora asbl
Silver Building – Building A / 5
Boulevard Auguste Reyers 70 - 1030 Bruxelles
Tél. 02 889 42 00 - contact@cefora.be

www.cefora.be



Apprendre et grandir ensemble

Cefora est gérée de façon paritaire par les partenaires sociaux de la CPAE : SETCa-FGTB, BBTK-ABVV, ACV-Puls, CNE, FEB-VBO et ses fédérations membres ainsi que par UCM et UNIZO.